

MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER		PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de membres :	13	L'an deux mil dix-huit, le 12 janvier, à 10 heures, le conseil municipal convoqué par lettre, en session extraordinaire, s'est réuni à Saulzais le Potier, sous la présidence de monsieur CARDONEL Gérard, Maire de Saulzais le Potier.
Présents		
Pouvoir :		
Absents :		

Membres du conseil municipal présents :

CARDONEL Gérard, ACCOLAS Didier, AUDOUSSET Pierrette, CHIROL Nadine, DAUMIN Olivier, DELAGE Bruno, DELAHAYES Jean-Marc, DOLLET Jean-Jacques, ESMOINGT Guy, FENECK Françoise, GAMBADE Karine, SZABO Bernard, VAUR Nadine.

Excusées ayant donné procuration : GAMBADE Karine, procuration à SZABO Bernard
VAUR Nadine, procuration à AUDOUSSET Pierrette

Mme AUDOUSSET Pierrette est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 18 décembre 2017.
Ce dernier est approuvé par le Conseil Municipal.
Le Maire prend la parole afin de présenter l'ordre du jour.

2018101 – Réfection du parvis de l'église – demande de subvention DETR

Monsieur le maire présente le devis pour la réfection du parvis de l'église et du mur d'enceinte avec la création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite pour un montant de 19 572.82 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Adopte l'opération pour un montant de 19 572.82 € HT

Approuve le plan de financement suivant pour la mise aux normes et l'accessibilité de l'église:

Travaux HT:	19 572.82 €
-------------	-------------

FINANCEMENT :

Subvention DETR soit 40 %	: 7 829.13 €
Fonds de Concours soit 29.63 %	: 5 800,00 €
Apport communal soit 30.37 %	: 5 943.69 €
Total financement HT	: 19 572.82 €

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches de demande de subventions de la DETR.

2018102 – Réfection du parvis de l'église – demande de subvention Fonds de Concours

Monsieur le maire présente le devis pour la réfection du parvis de l'église et du mur d'enceinte avec la création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite pour un montant de 19 572.82 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
Adopte l'opération pour un montant de 19 572.82 € HT,
Approuve le plan de financement suivant pour la mise aux normes et l'accessibilité de l'église:

Travaux HT:	19 572.82 €
-------------	-------------

FINANCEMENT :

Subvention DETR soit 40 %	: 7 829.13 €
Fonds de Concours soit 29.63 %	: 5 800.00 €
Apport communal soit 30.37 %	: 5 943.69 €
Total financement HT	: 19 572.82 €

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches de demande de subventions du Fonds de Concours auprès de la Communauté de Communes Berry Grand Sud.

Questions diverses

- Monsieur Venceslas JULIEN a sollicité une demande de mutation pour exercer ses fonctions au sein de la ville de Saint Amand Montrond. Il quittera ses fonctions au 31 janvier 2018. Les démarches sont engagées pour recruter un nouvel agent auprès du centre de gestion du Cher.
- Madame Françoise FENECK précise qu'elle s'oppose au broyage des haies en bordure de sa propriété sis au Petit Bord en 2019. L'entretien sera donc réalisé par le propriétaire.

La séance est levée à 11h00.